

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
Académie de Caen - Session 2015

Catégorie COLLEGE

SUJET : « La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : Zanghellini V (dir.) Histoire Terminale : intercartes, transparents : classeur maître : Crdp Nice, 1999

Document 2 : Extraits de : Petrenko Vasilij, *Avant et après Auschwitz*, Flammarion, 2002

Document 3 : Témoignage d'Andrée Rivière, déportée-résistante, cité in FNDIR/UNADIF, Bernard Fillaire, *Jusqu'au bout de la Résistance*, éditions Stock, Paris, 1997, p. 316-317.

Document 4 : Couverture du Magazine « *Regards* », n°27, 8 février 1946. « *Regards* » est un journal de presse communiste

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS (8 points)

Document 1 :

Qu'est-ce que cette carte nous apprend du système concentrationnaire nazi ?

Document 2 :

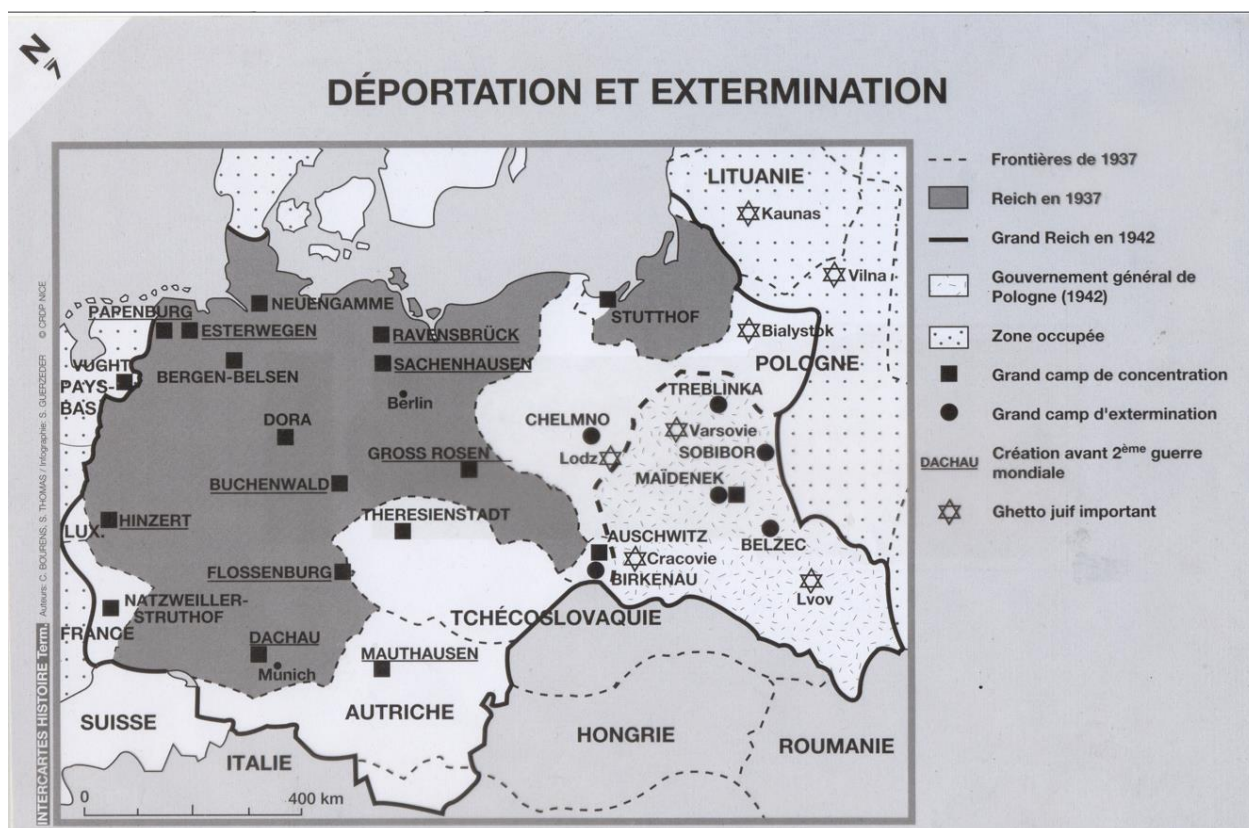
- 1) Que nous révèle ce témoignage des conditions d'existence dans le camp d'Auschwitz avant l'arrivée des libérateurs ?
- 2) Quels sont les sentiments et les réactions du Général Petrenko à la découverte du camp ?

DEUXIEME PARTIE : REDACTION D'UN DEVELOPPEMENT CONSTRUIT (12 points)

En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, rédigez un développement construit en décrivant :

- **Le système concentrationnaire nazi et ses objectifs**
- **Les conditions de libération des camps et du retour des déportés**
- **L'importance du témoignage de ces déportés aux Procès de Nuremberg et dans le monde d'aujourd'hui**

Document 1 : Carte des camps nazis



Document 2 : Témoignage du général soviétique Petrenko sur la découverte du camp d'Auschwitz le 29 janvier 1945 (soit trois jours après la libération du camp par l' « armée rouge »).

« Le jour de mon arrivée à Auschwitz, on avait compté sept mille cinq cents rescapés. ... Les Allemands avaient laissé les impotents. Les autres, tous ceux qui pouvaient marcher, avaient été emmenés le 18 janvier. Ils avaient laissé les malades, les affaiblis ; on nous a dit qu'il y en avait plus de dix mille. Ceux qui pouvaient encore marcher, peu nombreux, se sont enfuis alors que notre armée s'approchait du camp.

Nous avons envoyé les unités sanitaires des 108^e, 322^e et 107^e divisions sur le territoire du camp, les médecins de ces trois divisions ont mis en place des lieux pour se laver : tels étaient les ordres de l'armée. Ces mêmes divisions ont organisé l'approvisionnement. On a envoyé des cuisines mobiles. [...] On m'a montré les pièces où l'on asphyxiait au gaz avant le crématoire. Le crématoire lui-même et une chambre à gaz avaient été dynamités.

J'ai vu aussi des enfants... C'était un tableau terrible : ils avaient le ventre gonflé par la faim, les yeux vagues, des jambes très maigres, des bras comme des cordes, et tout le reste ne me semblait pas humain, comme si c'était cousu. Les gamins se taisaient et ne montraient que les numéros qu'on leur avait tatoués sur le bras.

Ces gens n'avaient pas de larmes. J'ai vu comment ils essayaient de s'essuyer les yeux, mais ils restaient secs. »

Document 3 : *Andrée Rivière, résistante, arrêtée en mai 1944 et déportée à Ravensbüick. Elle est prise en charge par la croix rouge internationale et est évacuée au Danemark. Elle raconte ici son retour en France :*

« Je fus rapatriée par avion. Arrivées au Bourget, nous avons été dirigées sur le centre d'Ivry. Là nous avons été interrogées sur notre Résistance et notre déportation. Ils ont regardé si nous étions tatouées comme les femmes SS. Des interrogatoires interminables, de 10 heures du matin à 9 heures du soir, sans même nous demander si nous avions soif ou faim. Finalement on nous a donnée des bons d'hébergement, carte de rapatrié, bons de repas, etc.

Arrivées à l'hôtel Lutetia, quelle cohue ! On voulait manger, on était si fatiguées, on nous propose d'aller à un bal public pour fêter la libération ! Rien pour nous coucher à l'hôtel. On se retrouve à trois dans une salle de bain ! Quelle déception ! Nous qui étions assoiffées de chaleur humaine...

Le lendemain on nous a donné un peu d'argent. J'ai pris un train de nuit pour Lyon. Seule... »

Document 4 : *Marie-Claude Vaillant-Couturier, résistante, déportée à Auschwitz en janvier 1943 puis transférée à Ravensbrück le 2 août 1944, témoigne au procès de Nuremberg le 26 janvier 1946. Face aux plus hauts responsables nazis, elle décrit avec précision, à la demande du procureur français, le sort de ses camarades et des juifs déportés en masse de Hongrie à partir du printemps 1944*

